

# Typologies territoriales et régions d'analyse : des outils pour mieux comprendre la dynamique spatiale de la Suisse

*Daniel von Siebenthal*

Les informations issues de la statistique, d'analyses socio-économiques ou environnementales sont nécessaires pour comprendre comment la société évolue et quelles tendances se dessinent pour l'avenir. Elles constituent l'un des fondements de toute décision politique, que ce soit au niveau local, régional, national ou international. La mise en relation des données et analyses avec le territoire permet de décrire les phénomènes à différentes échelles, révélant ce faisant les similitudes ou, a contrario, les disparités qui peuvent exister entre ses différentes parties. Des outils d'analyse, tous révisés ces dernières années, sont mis à disposition par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

L'OFS publie depuis de nombreuses années les périmètres de différentes régions d'analyses ainsi que plusieurs typologies territoriales. Le but de ce travail est de caractériser le territoire, de le rendre plus intelligible, de mettre en évidence les particularités, les tendances d'évolution. De nombreuses statistiques sont produites à l'échelle nationale, cantonale et communale. À côté de ces niveaux institutionnels existent toute une série d'autres découpages ou typologies spatiales pour lesquels des données sont également disponibles ou dans lesquels des analyses peuvent être produites. Chacune de ces classifications offre un potentiel d'analyse et de visualisation pour les utilisateurs que sont les milieux académiques et associatifs ainsi que les administrations.

## Les niveaux géographiques non institutionnels : typologies et régions d'analyse

Les typologies spatiales et régions d'analyse produites par l'OFS forment ce que l'on appelle les niveaux géographiques non institutionnels, par opposition aux niveaux

institutionnels (les communes, les districts, les cantons). Elles sont définies au niveau de la commune et mises à jour annuellement en fonction des mutations des communes.

Une **typologie spatiale** a pour but de regrouper des unités géographiques apparentées sur le plan structurel (par exemple communes ou régions) en fonction de critères ou de caractères spécifiques. Ainsi, les unités géographiques d'un même type sont aussi semblables que possible, tout en se distinguant au maximum des unités des autres types de la typologie. Elles ne doivent pas nécessairement être spatialement contiguës.

Parmi les différentes typologies définies par l'OFS, on peut citer :

- l'espace à caractère urbain qui classe les communes en sept catégories en fonction de leur position à l'intérieur ou à l'extérieur des agglomérations (centre, couronne, ...);
- les villes statistiques basées sur des critères de taille et de densité ;
- la typologie des communes en neuf ou 25 catégories fondée sur des critères de population et d'emploi (taille et densité), d'accessibilité et sur des variables de type socio-économique (part des emplois dans les différents secteurs économiques, y compris le tourisme) ;
- la typologie urbain-rural qui constitue une simplification en trois catégories de la typologie des communes et permettant de mettre en évidence le gradient ville-campagne ;
- la typologie du degré d'urbanisation (DEGURBA) dont l'objectif est similaire à la typologie urbain-rural mais qui est basée sur des critères européens et permet ainsi les comparaisons avec les pays de l'UE.

Les **régions d'analyse** ont été créées pour appréhender certains phénomènes spatiaux ou régionaux que les niveaux géographiques institutionnels ou de la politique régionale ne permettent pas d'observer de manière satisfaisante. Les régions d'analyse regroupent en de nouveaux périmètres des communes spatialement contiguës.

Dans cette catégorie, on trouve :

- les agglomérations : l'OFS est chargé de la définition des agglomérations, définition qui sert d'orientation pour la politique de la Confédération en la matière. Les centres des agglomérations sont délimités en fonction de critères tels que la densité de population, les emplois et les nuitées hôtelières à l'hectare. Les résultats sont ensuite reportés à l'échelle des communes. Les couronnes d'agglomération sont délimitées sur la base des flux de pendulaires ;
- les villes élargies (en anglais « greater cities ») et les aires urbaines fonctionnelles (« functional urban areas » ou FUA) : il s'agit du pendant européen des agglomérations de l'OFS permettant des comparaisons internationales ;
- les bassins d'emploi et grands bassins d'emploi : cette régionalisation est fondée sur des critères de mobilité à partir de la matrice des mouvements pendulaires entre l'ensemble des communes suisses. Un bassin d'emploi est un regroupement de communes qui entretiennent les liens les plus forts en la matière (secteurs dans lesquels la majorité des habitants vivent et travaillent) ;
- les régions linguistiques et les régions de montagne qui constituent d'autres régionalisations proposées par l'OFS.

## Zusammenfassung

*Informationen, die sich aus der Statistik ergeben, sind notwendig, um zu verstehen, wie sich die Gesellschaft verändert und welche Trends sich für die Zukunft abzeichnen. Die Verknüpfung von Daten und Analysen mit Räumen und Territorien ermöglicht es, Phänomene auf verschiedenen Ebenen zu beschreiben und Ähnlichkeiten und Unterschiede zu erkennen und zu beschreiben.*

*Das Bundesamt für Statistik (BFS) stellt Instrumente zur Analyse bereit: auf nationaler, kantonaler und kommunaler Ebene. Neben diesen institutionellen Ebenen gibt es eine ganze Reihe weiterer räumlicher Gliederungen und Typologien, für die ebenfalls Daten zur Verfügung stehen; dazu gehören Agglomerationen und ländliche Räume, Gemeindetypologien oder Arbeitsmarktregionen.*

*Vier Grafiken zeigen Anwendungsbeispiele der räumlich-geografischer Daten des BFS für die Bereiche des Bevölkerungswachstums, der Distanzen zu zentralen Dienstleistungen, des Pendlerverkehrs und der Arbeitslosigkeit.*

## La révision des niveaux géographiques

Les niveaux géographiques non institutionnels doivent refléter la structure du pays et par conséquent tenir compte de sa dynamique. C'est pourquoi des actualisations ou des révisions sont effectuées lorsque la situation a évolué de manière importante ou que les méthodes et les concepts doivent être modernisés<sup>1</sup>.

Les niveaux géographiques non institutionnels étaient jusqu'en 2000 liés aux recensements fédéraux de la population. Le passage d'un recensement exhaustif par questionnaire à l'utilisation des registres dès 2010 a impliqué un changement dans le type de données et donc la nécessité d'une révision de l'ensemble des régions d'analyse et des typologies spatiales, d'autant plus que les concepts utilisés dataient des années 80. Ainsi, l'espace à caractère urbain (agglomérations), les typologies des communes, la typologie urbain-rural, les régions de mobilité spatiale ou régions MS (remplacées par les bassins d'emploi) et les régions de montagne ont progressivement été révisés. Chacune de ces révisions a fait l'objet d'une publication.

Les révisions concernées intègrent les données les plus actuelles. Mais elles ont également consisté à définir ou appliquer des méthodes modernes de calcul. Pour les typologies, la systématique et les critères utilisés sont nouveaux. Pour les régions d'analyse, des méthodes développées par Eurostat (l'office statistique de l'Union européenne) ont été appliquées, ou ont largement inspiré celles qui ont été retenues par l'OFS. Par ailleurs, de nouveaux types de données ont été utilisés. L'appariement des données des registres a notamment permis d'établir une matrice de pendulaires pour les besoins spécifiques des projets de révision. La mise à disposition de données à l'hectare de la population et des emplois a permis d'affiner les critères de sélection. Enfin, de nouvelles régionalisations sont disponibles dès cette année : il s'agit des aires urbaines fonctionnelles et des villes élargies, citées ci-dessus, qui sont définies par Eurostat en Europe et l'OCDE au niveau mondial.

## Perspectives

Les niveaux géographiques publiés par l'OFS sont mis à jour annuellement, en particulier pour prendre en compte les fusions de communes, dont le rythme s'est accéléré depuis le début des années 2000. L'OFS entend continuer de mettre à disposition des utilisateurs une information géographique aussi actuelle que possible. C'est

1 La mise à jour se limite à adapter de manière régulière les périmètres des niveaux non institutionnels aux changements intervenant dans les niveaux institutionnels (par exemple, lors de fusions de communes). L'actualisation consiste à utiliser la même méthode de calcul, mais avec de nouvelles données. Une révision revient par contre à revoir les méthodes de calcul et les définitions.

ainsi que les travaux en vue d'une actualisation des niveaux géographiques sur la base de données du début des années 2020 débuteront en 2021.

## Exemples d'utilisation

Les quelques exemples qui suivent permettent de se faire une idée de l'utilisation possible de l'information géographique produite par l'OFS.

### Liens

[bfs.admin.ch](https://bfs.admin.ch)

Les publications relatives aux régions d'analyse et typologies sont disponibles sur le site de l'OFS, à la page des niveaux géographiques.

[www.roadtobern.swiss](https://www.roadtobern.swiss)

Sous le label « Road to Bern », l'OFS organise de 2020 à 2021 une série de manifestations et contribue par son expertise au débat sur les objectifs de développement durable fixés dans l'Agenda 2030 de l'ONU. Le point de mire est le troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données, qui aura lieu du 3 au 6 octobre 2021.

### DOI

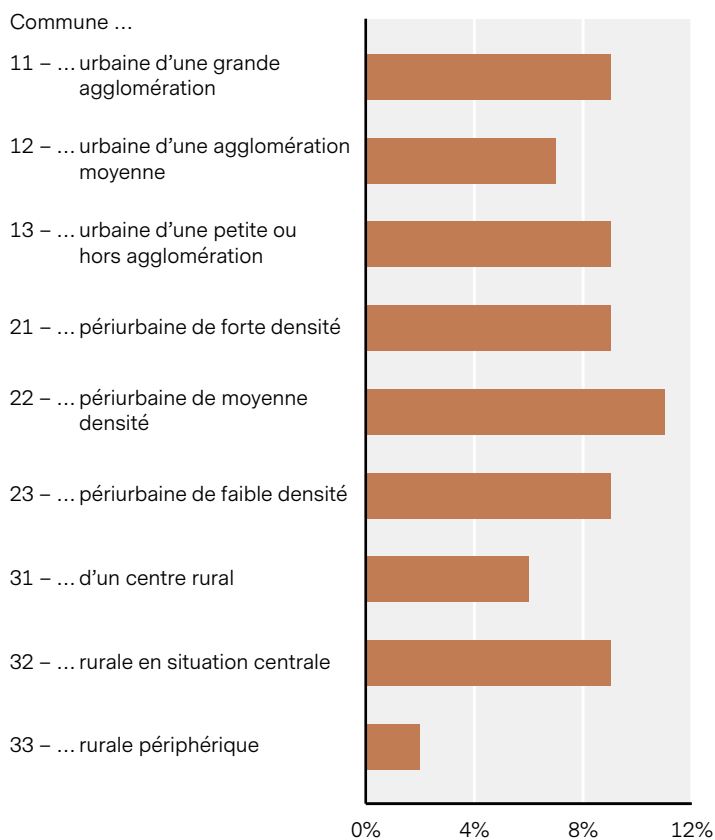
[10.5281/zenodo.3965685](https://doi.org/10.5281/zenodo.3965685)

### L'auteur

Daniel von Siebenthal travaille en tant que collaborateur scientifique auprès de l'OFS, section Environnement, développement durable, territoire. Il est en particulier responsable de la mise à jour et de la révision des niveaux géographiques.



### Évolution de la population entre 2010 et 2018, selon typologie des communes en neuf catégories

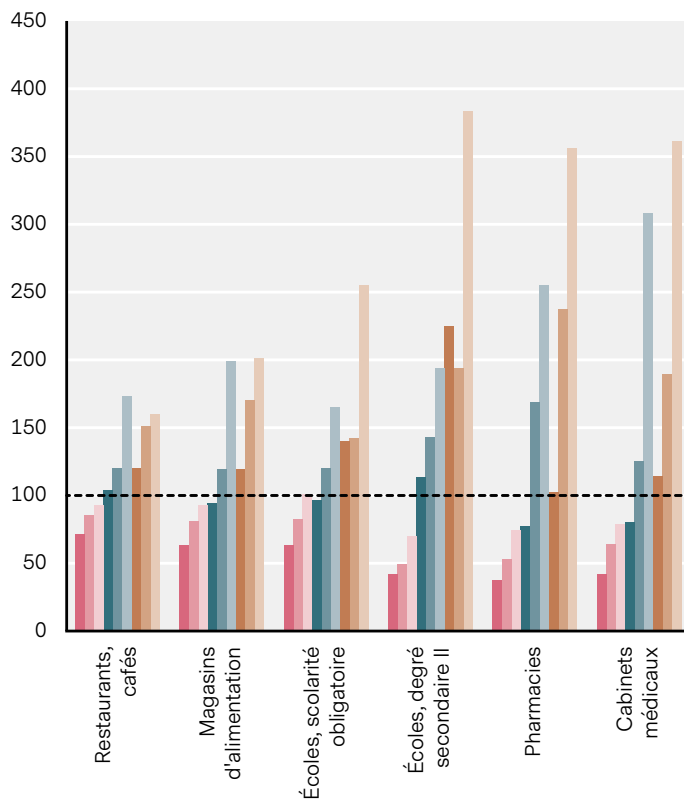


Sources : OFS – STATPOP

Au cours des années 2010 à 2018, la population a fortement augmenté dans les communes urbaines et en particulier dans les communes périurbaines (plus de 10% de croissance). Dans les communes rurales (communes centres ou périphériques), la croissance est beaucoup plus mesurée (entre 2% et 6%). Le graphique illustre la dynamique très différenciée du territoire.

## Distance moyenne jusqu'au prochain service, en 2015 (calculée selon le réseau des routes)

Indice Suisse=100



### Commune ...

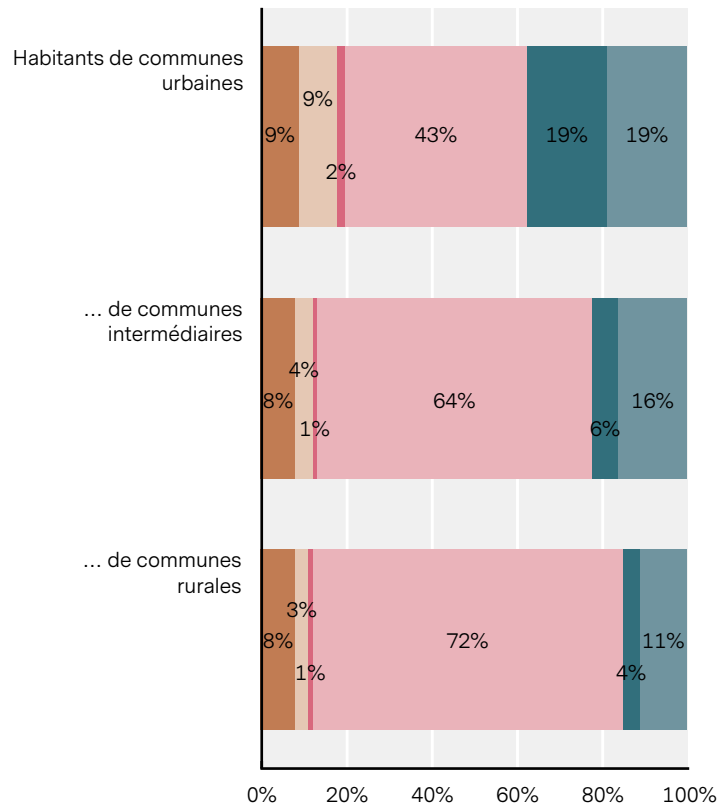
- ... urbaine d'une grande agglomération
- ... urbaine d'une agglomération moyenne
- ... urbaine d'une petite ou hors agglomération
- ... périurbaine de forte densité
- ... périurbaine de moyenne densité
- ... périurbaine de faible densité
- ... d'un centre rural
- ... rurale en situation centrale
- ... rurale périphérique

Source : OFS – Services à la population

Le graphique fait apparaître un gradient plus ou moins régulier entre les distances d'accès à un choix de services inférieures à la moyenne pour les communes urbaines et supérieures pour les communes rurales. Les variations entre les catégories de communes sont particulièrement marquées pour les cabinets médicaux, les pharmacies et les écoles du degré secondaire II. Par exemple, la distance qu'il faut parcourir pour accéder à ces services depuis une commune rurale périphérique est six à dix fois plus longue que depuis une commune urbaine d'une moyenne ou grande agglomération (la part de la population concernée est cependant très petite).

## Principal moyen de transport des pendulaires selon le type de commune, en 2017

Part des pendulaires utilisant un certain moyen de transport comme principal moyen de transport pour se rendre au travail



- À pied
- Vélo (incl. vélo électrique)
- Deux-roues motorisé
- Voiture
- Transports publics routiers
- Train

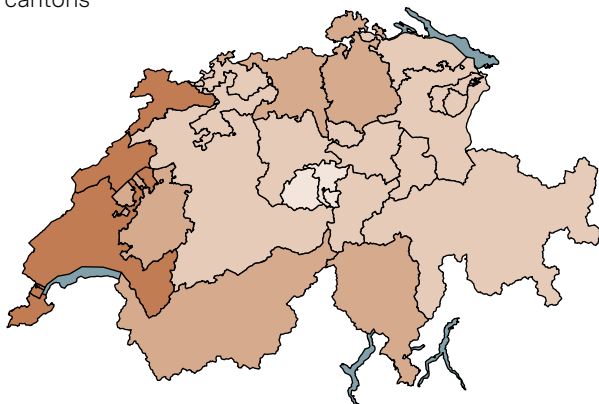
Sources : OFS – Pendularité (PEND), relevé structurel (RS)

Si les comportements sont très similaires en ce qui concerne les déplacements à pied que l'on réside dans une commune rurale ou urbaine, il en va autrement de l'utilisation de la voiture et des transports publics. Alors que dans les communes urbaines, seuls 44% des pendulaires se déplacent à l'aide d'un véhicule privé pour se rendre à leur travail, ils sont près des trois-quarts dans les communes rurales. La différence est également marquée en ce qui concerne les transports publics (train et transports publics routiers) : 38% des pendulaires les utilisent en milieu urbain contre seulement 15% en zone rurale.

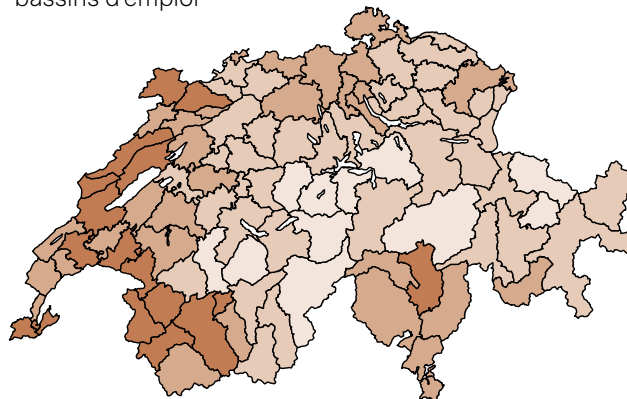
## Taux de chômage, 2019

### Une vision contrastée des statistiques selon la région d'analyse

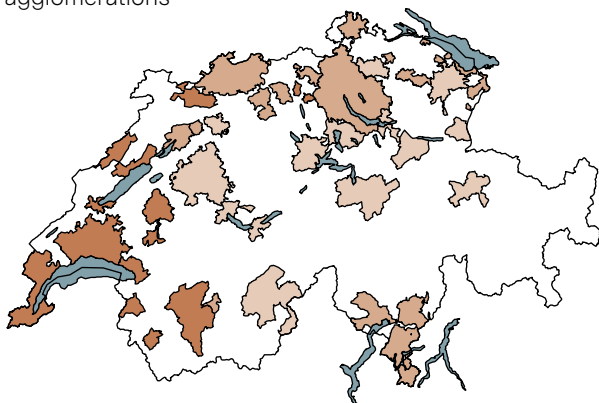
Niveau géographique :  
cantons



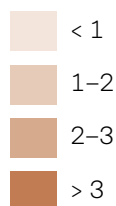
Niveau géographique :  
bassins d'emploi



Niveau géographique :  
agglomérations



Taux de chômage en %



Source : Secrétariat d'État à l'économie,  
statistique du chômage

Taux de chômage moyen des communes  
hors agglomération : 1.7%

Selon le niveau géographique auquel elles sont représentées ou analysées, les données statistiques permettent une approche différenciée des phénomènes qu'elles expriment. Les cartes du chômage en sont un exemple : à l'échelle des cantons, la Suisse occidentale montre un taux de chômage plus élevé que le reste du pays, ce qui masque une réalité plus complexe, avec des différences parfois importantes à l'intérieur même de chaque canton, comme le montre la carte du taux de chômage selon les bassins d'emploi. Dans la carte des agglomérations, on retrouve également le gradient est-ouest. En moyenne, le taux de chômage est plus élevé dans les agglomérations (2.5%) que dans les communes n'en faisant pas partie (1.7%).